

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE DROIT

Le **conseil de l'école doctorale** est composé de 20 membres : 12 représentants des établissements, des unités ou équipes de recherches concernées dont deux représentants BIATSS, 4 doctorants et 4 membres extérieurs à l'école doctorale choisis parmi des personnalités qualifiées, dans les domaines scientifiques et dans les secteurs socio-économique concernés.

Direction

- Directeur : M. Christophe RADÉ
- Directrice adjointe : Mme Marie-Claire PONTTHOREAU

Représentantes et représentants des unités de recherche

- CERCCLE : M. Fabrice HOURQUEBIE
- CERFAPS : M. Laurent BLOCH
- COMPTRASEC : M. Philippe MARTIN
- CRDEI : M. Alexis MARIE *par intérim*
- IRM : M. Sébastien-Yves LAURENT
- ILD : M. Sylvain NIQUEGE
- IRDAP : Mme SAUTONIE-LAGUIONIE
- ISCJ : Mme Evelyne BONIS

Représentantes des BIATSS

- Mme Carole BERGEROT (IRM)
- Mme Rosemary HUBERT (IRDAP)

Représentantes et représentants des doctorants

- M. Victor JANIN (IRM), suppléante Lisa GIORGINI (CRDEI)
- Mme Sarra LEKLOU (IRDAP), suppléant est devenu docteur
- M. Hector GONZALEZ (CERCCLE), suppléante Mélissa BOÏ (CERFAPS)
- Mme ROSSIGNOL Alice (COMPTRASEC), suppléant est devenu docteur

Personnalités extérieures

- Cour d'appel de Bordeaux : M. Hubert HANSENNE
- École des avocats : Mme Carole FAYET
- Cour administrative d'appel de Bordeaux : M. Luc DEREPAIS
- Institut national du service public : Mme Céline HUSSON-ROCHCONGAR

COMPOSITION DU BUREAU

Le bureau de l'école doctorale est composé du directeur, du directeur-adjoint, de deux enseignants-chercheurs choisis par et parmi les enseignants-chercheurs membres du conseil, d'un représentant des doctorants, élu par ses pairs parmi les représentants des doctorants élus membres du conseil.

Le bureau exerce les compétences qui lui sont attribuées par le règlement intérieur.

- M. Christophe RADÉ et Mme Marie-Claire PONTTHOREAU
- Mme Laëtitia GUERLAIN et M. Gaël PIETTE
- Représentant des doctorants : M. Hector GONZALEZ

COMPOSITION DU CONSEIL CONSULTATIF

Siègent au conseil consultatif la direction de l'école doctorale et les représentants des 13 mentions de masters.

Ses avis sur les contrats doctoraux et sur le prix de thèse de l'école doctorale sont soumis à l'approbation du conseil de l'école doctorale.

Master Droit de la propriété intellectuelle	M. Xavier DAVERAT ou Mme Hélène SKRZYPNIAK
Master Droit de la santé	Mme Cécile CASTAING ou M. Laurent BLOCH
Master Droit des affaires	Mme Laura SAUTONIE-LAGUIONIE ou Mme Barbara FRELETEAU
Master Droit international	M. Jean SAGOT-DUVAUROUX ou M. Baptiste TRANCHANT
Master Droit pénal et sciences criminelles	M. Jean-Christophe SAINT-PAU ou M. Olivier DÉCIMA
Master Droit privé	M. Guillaume DROUOT et Mme Adeline GOUTTENOIRE
Master Droit notarial	M. Philippe DELMAS SAINT-HILAIRE
Master Droit public	M. Sylvain NIQUEGE et M. Charles-Edouard SÉNAC
Master Droit social	M. Gilles AUZERO
Master Histoire du Droit et des institutions	M. Nader HAKIM
Master Justice, Procès et Procédures	Mme Evelyne BONIS ou Mme Aurélie BERGEAUD-WETTERWALD
Master Science politique	M. Nicolas MONCEAU ou Mme Marion PAOLETTI
Master Droit européen	M. Sébastien PLATON